

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22/01/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité
2	LIBELLE DU POSTE : Phytopathologiste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 CENTRE DE TRAVAIL : 384 CODE POSTE : 9987 PROGRAMME R.H : 970 03
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV-Tahiti-Papeete- DBS - Cellule phytosanitaire - Motu Uta
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le phytopathologiste est chargé de reconnaître et d'établir un diagnostic en laboratoire et sur le terrain des principaux bio agresseurs (mycètes, nématodes, bactéries, virus, insectes, adventices) et des facteurs abiotiques. Il est en charge de la mise en place et du suivi du laboratoire de la protection des végétaux et des collaborations nécessaires à son bon fonctionnement. Il intervient dans le choix des laboratoires d'analyses hors territoire, le suivi des échantillons et des résultats. Il établit des protocoles de prélèvement d'échantillons pour analyse. Il intervient en appui à la mise à jour et au suivi du statut phytosanitaire de la Polynésie française et à la surveillance biologique du territoire. Il participe à la mise en place de protocole spécifique de surveillance de certains nuisibles et d'action d'urgence et de gestion de foyer.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule phytosanitaire
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Moyens bureautiques (téléphone, bureau, ordinateur), matériel et équipement de laboratoire, véhicule de service.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements sur l'ensemble de la Polynésie française et à l'étranger.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Mettre en place un laboratoire fonctionnel pour réaliser la détection, l'identification, le diagnostic des organismes nuisibles ; - Réaliser des analyses de détection, d'identification, de diagnostic ; - Développer des outils de diagnostic des maladies des cultures ; - Rédiger des documents divers (correspondances, rapports, fiches techniques, etc.) ; - Former les agents de la cellule phytosanitaire ; - Mettre à jour le statut phytosanitaire de la Polynésie française ; - Adapter le cadre réglementaire en fonction des résultats des différentes missions réalisées ; - Participer aux analyses de risques à l'importation (ARI) ; - Participer à la veille sanitaire à l'international.

14	ACTIVITES ANNEXES : - Gérer les affaires courantes urgentes ; - Participer aux réunions et représenter la DBS en tant que de besoin dans son domaine de mission ; - Au besoin, participer aux colloques, séminaires et réunions régionales et internationales.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D’EMPLOI : Ingénieurs
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Doctorat phytopathologie

S: Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance des bio agresseurs et facteurs abiotiques généraux et leurs caractéristiques ;			X
	- Maitrise d’un agent pathogène par famille de bio agresseurs (mycète, bactérie, virus, nématode) ;			X
	- Maitrise des principaux outils et méthodes d’analyses : indexage, isolement et mise en culture, observation microscopique, sérologique (ELISA), diagnostic moléculaire (PCR, RT-PCR) ;			X
	- Connaissance en agronomie ;		X	
	- Maitrise les outils informatiques et de statistiques ;		X	
	- Capacités rédactionnelles ;		X	
	- Capacité d’analyse, mise en cohérence et à synthétiser ;			X
	- Capacité à communiquer en anglais ;		X	
	- Capacité à organiser et animer des réunions ;		X	
	- Capacité à écouter, dialoguer et gérer des conflits.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience en bactériologie ou mycologie ou nématologie ou virologie.
----	--

19	FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D’AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L’agent
Date :
Signature :